

N°1042

du 25
JUILLET
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P4 Dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (phase 2)

L'impact de la surcharge sur les infrastructures routières au Togo étudié en mars 2018

P3 Pour concrétiser le projet du barrage hydroélectrique d'Adjarala

Le Bénin et le Togo déposent un plaidoyer à l'Union africaine

P2 Décès tragiques des humoristes Folo et Agbasco

Les condoléances de Faure Gnassingbé aux familles des victimes

P5 Football - CHAN 2018

Malgré la défaite, le Togo pense au second tour



Marc Ably-Bidamon, Ministre des Mines et de l'Énergie

P3 Pour garantir son respect des conditions de convergence au sein de l'UEMOA

Le Togo doit soumettre un programme pluriannuel 2018-2022

P3 Décentralisation et gouvernance locale au Togo

Le programme gouvernemental reçoit l'appui financier de l'UE et de l'Allemagne

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Égypte ancienne : d'immenses hiéroglyphes vieux de plus de 5.000 ans découverts

Des archéologues ont découvert des hiéroglyphes égyptiens de grande taille gravés sur une paroi rocheuse du site de Nekheb. Ils ont plus de 5.200 ans et figurent parmi les plus anciens connus. Leur utilisation date d'avant les premières dynasties pharaoniques.

Il y a environ 5.100 ans, la première dynastie égyptienne prend son essor avec l'unification des royaumes de la Haute-Égypte, au sud, et de la Basse-Égypte, au nord. Juste avant cet événement majeur de l'antiquité, à la fin de la période dite prédynastique (-3.500 à -3.100 av. J.-C. environ), régnait en Haute-Égypte ce que les égyptologues ont appelé la dynastie 0.

Ses rois, d'avant la période pharaonique, avaient pour capitale la ville de Nekhen, plus connue sous son nom grec de Hiérakonpolis (hierak?n polis, littéralement "ville des faucons"). Située à environ 100 km au nord d'Assouan, on y adorait le dieu faucon Horus. C'est là qu'ont été découvertes des suites de signes qualifiées de pré-écriture (ou de proto-écriture) gravées sur des objets et datant de la période prédynastique.

Les hiéroglyphes égyptiens sont nés il y a 5.200 ans

Les égyptologues ont toutes les raisons de penser que les hiéroglyphes égyptiens sont nés dans la région de Hiérakonpolis, il y a environ 5.200 ans, même si leur gestation est probablement plus ancienne de quelques siècles. Leur origine n'est cependant pas très bien comprise et certains spéculent sur une influence possible de la civilisation mésopotamienne, laquelle, à la même période, invente aussi l'écriture.

Il semble établi, en revanche, qu'il ne s'agit que d'une proto-écriture pendant quelques centaines d'années. Les phrases construites, en effet, ne semblent apparaître qu'il y a 4.700 ans, sous le règne du pharaon Djoser, célèbre pour sa pyramide à degrés. Il semble que cette proto-écriture n'était pas utilisée pour l'administration d'un empire mais qu'elle avait plutôt une fonction tout d'abord magique et religieuse. Ce qui, toutefois, ne lui interdit pas de servir à commémorer une bataille ou un souverain.

Des hiéroglyphes prédynastiques de 50 cm de haut

Des données supplémentaires concernant l'essor des hiéroglyphes pendant la période prédynastique nous font défaut pour bien comprendre l'origine de l'écriture égyptienne. C'est bien pour cela qu'un récent communiqué de l'université de Yale présente un certain intérêt, même s'il n'y figure rien de révolutionnaire.

Il y est question d'une découverte inattendue faite par des membres d'une mission archéologique de cette université, près d'un village situé à environ 7 km au nord du site bien connu de la cité antique de Nekheb, entre le Nil et le désert (à 90 km au sud de Thèbes, sur la rive droite du fleuve en face de Hiérakonpolis).

Les archéologues y ont en effet découvert des inscriptions qui avaient échappé à leurs prédécesseurs sur des parois rocheuses, en particulier les hiéroglyphes parmi les plus grands et les plus anciens découverts à ce jour. Il s'agit d'une inscription contenant quatre signes écrits de droite à gauche, comme le seront par la suite les textes égyptiens, et qui auraient été gravés il y a environ 5.250 ans. On y voit un buste avec une tête de taureau suivi de deux jabisus d'Afrique dos à dos et surmontés d'un ibis chauve. Ce qui a frappé les archéologues (ces signes étaient déjà connus) est que chaque dessin est haut d'environ 50 cm et quatre forment un ensemble de plus de 70 cm.

Mais que signifiait donc cette inscription ? Selon les archéologues, l'arrangement de ces symboles est commun aux représentations égyptiennes ultérieures du cycle solaire et celle du concept de luminosité. Ils proposent qu'ils expriment la domination d'une certaine autorité sur le cosmos.

Décès tragiques des humoristes Folo et Agbasco

Les condoléances de Faure Gnassingbé aux familles des victimes

Le monde de l'humour a été lourdement frappé avec le décès de Folo et Agbasco, dimanche 23 juillet dans un tragique accident de la circulation, près de Tchaldoué, une localité située dans la préfecture de Blitta.

L'information s'est répandue comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux, surtout le whatsapp. Des images gore: les humoristes Foly Foli alias Folo et Koffi Sodji alias Agbasco Wiyao comptent parmi les six personnes tuées.

Les deux humoristes revenaient d'un festival de rire qui s'était déroulé pendant les fêtes traditionnelles Evalas. Ils étaient accompagnés de quatre autres personnes, dont les deux frangins Gafo, également décédés dans le tragique accident. La collision entre leur véhicule et un camion semi-remorque ne leur a laissé aucune chance.

De son vrai nom Foly Foli, Folo avait débuté sa carrière au milieu

des années 2000. À l'instar de l'acteur français Luis de Funès, Folo avait un physique et un phrasé qui suscitaient déjà le rire. Si à ces débuts, sa production ne rehaussait pas la qualité de la scène togolaise, il a fini par s'aguerrir et trouver une voie qui s'éloignait de l'humoriste à la petite semaine spécialisé dans les petites histoires drôles. Ra-gaillard par son passage au théâtre, il s'affermait.

Sa mort prématurée est un coup dur pour le genre comique

Quant au caporal-chef major Agbasco Wiyao, de son vrai nom Sodji, il était doué dans l'imitation du militaire togolais moqué quelque peu en le présentant sur des traits pas risibles. Imitateur parfait du français parlé par le commun des militaires togolais, il avait le don de faire rire des situations douloureuses. Ainsi, en 2016, a-t-il égayé nos muscles zygomatiques en tournant en dérision le cérémonial grotesque de la traditionnelle prise



de la pierre du peuple guin. Son irrévérence et sa gouaille un peu brusque sans être toutefois totalement drôle plaisaient à un large public.

Sa disparition laissera un vide immense d'autant plus que le Togo manque de véritables humoristes pouvant émerger incontestablement sur la scène internationale. Leurs rivalités ou émulations sur la scène créaient une sorte de maturation du genre comique.

Le Togo n'a pas de chance dans les arts. Ses artistes décèdent souvent prématurément dans de tragiques accidents.

"La culture togolaise et le Togo ont perdu des étoiles", a déclaré Guy Madjé Lorenzo, ministre en charge des Arts et de la Culture.

Dans le pays, les réactions viennent de partout. La douleur, la tristesse, et la consternation sont partagées par tous. Le président de la République, Faure Gnassingbé, n'a pas été du reste dans les réactions spontanées. Il a balancé sur son compte twitter un message de compassion aux proches et de condoléances aux familles éplorées en son nom et en celui de tout le peuple togolais. Il écrit : "J'ai appris avec une immense peine la disparition, dans un accident de circulation, de plusieurs compatriotes, dont de célèbres humoristes. Je partage profondément la douleur des familles éplorées et leur présente mes sincères condoléances ainsi que celles de la nation togolaise".

Etranger

Prix Livre et Droits de l'Homme 2017: Kamel Daoud lauréat indépendant

Pour son brûlant recueil de chroniques Mes Indépendances, Chroniques 2010-2016 (Actes Sud, 2017), l'écrivain et journaliste algérien d'expression française Kamel Daoud a été récompensé, ce jeudi 20 juillet, par le prix Livre et Droits de l'Homme de la ville de Nancy.

Créé en 2002, le prix Livre et Droits de l'Homme a pour vocation de valoriser l'importance des témoignages littéraires dans la défense et l'illustration des droits de l'homme.

En compétition avec Les larmes de sel (Lattès, 2017) de Pietro Bartolo et Lidia Tilotta, qui raconte le destin tragique des milliers de migrants de Lampedusa, ou encore Défense légitime (Rouergue, 2017) de Véronique Sousset, qui met en scène la vie de cette ancienne avocate du diable qui défendait les pires criminels, Kamel Daoud s'est distingué avec Mes indépendances : chroniques 2010-2016, qui rassemble quelques cent quatre-vingt-deux des de deux mille chroniques rédigées pour Le Quotidien d'Oran.

Un recueil qui reflète ces six années effrénées, de 2010 à 2016, durant lesquelles Kamel Daoud a décrypté l'effervescente actualité de son pays, "brocardé l'islam politique ou la déliquescence du régime algérien, embrassé l'espoir suscité par les révolutions arabes ou encore défendu la cause des femmes". Avec un style original, imagé et percutant, il s'est interrogé, jour après jour, sur l'homme, les dieux et les libertés. L'ouvrage avait été sélectionné dans la liste de prin-



temps du prix Renaudot.

L'écrivain algérien s'est révélé au grand public grâce au succès fulgurant de son roman Meursault, contre-enquête (Actes Sud, 2014) - prix Goncourt du premier roman en 2015 et traduit dans le monde entier. Souvent taxé d'islamophobe par des intellectuels ou des imams - l'imam salafiste Abd El Fattah Hamdache, chef du front de la Sahwa libre a prononcé une fatwa contre lui en 2014 -, Kamel Daoud a décidé d'arrêter le journalisme pour se consacrer à la littérature, son amour de toujours, après la polémique qui a suivi ses articles sur les agressions sexuelles présumées du 31 décembre à Cologne.

Après le prix Lagardère du meilleur journaliste de l'année qu'il a reçu en 2016, le prix Livre et Droits de l'Homme vient récompenser cette voix dissidente et indocile qui ne cesse de se battre pour défendre et affirmer sa liberté d'expression, pour ne jamais laisser digner l'œil critique et lucide qu'il porte sur l'Islam et l'Algérie.

Succédant au philosophe Michel Etchanchanoff et son ouvrage Les Nouveaux Dissidents (Stock, 2016), il recevra sa récompense le 8 septembre, lors du festival Le Livre sur la Place.

Jeux de la Francophonie

La délégation togolaise présente depuis le 19 juillet

Les 8èmes Jeux de la Francophonie se tiendront du 21 au 30 juillet 2017, à Abidjan, dans la capitale économique ivoirienne. Une forte délégation togolaise

La délégation togolaise est arrivée depuis le 19 juillet 2017 dans la capitale ivoirienne. Dans le domaine culturel, le Togo est représenté sur le plan de la chanson par Okouma Koffi Efa-Aboe, Zakli Kokouvi. Dans la catégorie du conte, la Compagnie Awawui défendra les couleurs, tandis qu'en Hip-Hop, on retrouve Tchao Mawuena Koffi, Newstars et Akakpo Edelem Meier. En littérature, le Togo



comptera sur le jeune metteur en scène et dramaturge Agbedjidji Elemawusi Marc, et dans les arts plastiques sur Koffi Tetevi et Batasse Aboussoubye.

Les jeux prendront fin le 30 juillet.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Pour concrétiser le projet du barrage hydroélectrique d'Adjarala

Le Bénin et le Togo déposent un plaidoyer à l'Union africaine

Late Pater

Les 12 et 13 juillet 2017, une mission conjointe a amené le ministre béninois de l'Énergie, Jean-Claude Houssou, et son homologue togolais, Marc Aby-Bidamon, au cabinet du président guinéen et actuel président de l'Union africaine, Alpha Condé. L'objectif est d'appeler au secours de l'Union africaine pour la mobilisation des ressources financières en vue de la construction du barrage hydroélectrique d'Adjarala, commun au Bénin et au Togo, rapporte le site d'informations *beninmondeinfos.com*. Les deux ministres ont, à cet effet, introduit un plaidoyer auprès du président de l'Union africaine.

Après avoir apprécié la pertinence et la qualité du projet, le président de l'Union africaine a recommandé aux deux chefs de file de la mission bénino-togolaise de mettre sur pied une équipe technique qui se réunira très rapidement pour constituer un dossier à soumettre au Conseil d'administration de «l'Initiative pour les Énergies Renouvelables de l'Union Africaine» dès septembre 2017 à New-York. L'équipe technique aura pour tâche de restructurer le projet en différentes composantes afin de pouvoir négocier son financement. A en croire le président de l'Union africaine, l'atout de ce projet, au-delà de son importance économique et sociale, est la disponibilité des études de faisabilité, techniques et économiques ainsi que les études d'impact environnemental et social ; ce qui le rend plus intéressant et bancaire.

En attendant la constitution des dossiers, la mission conjointe est repartie de Conakry très satisfaite et plein d'espoir pour la réalisation de ce projet bipartite qui a du plomb dans l'aile depuis plusieurs années en raison du défaut de mobilisation de ressources financières par les États béninois et togolais. Et pourtant, jusqu'à une époque récente, on avait pensé que tout roulait normalement avec la volonté affichée des présidents togolais et béninois

à faire aboutir le projet commun d'Adjarala. Tout est redevenu flou lorsque l'Exécutif togolais est interpellé sur l'absence de dotation budgétaire, en 2017, pour la construction du barrage d'Adjarala, au titre des dépenses d'investissement. «Le taux d'endettement très élevé du pays a conduit le gouvernement à suspendre certains pro-



Marc Aby-Bidamon, Ministre de l'Énergie

jets dont celui de l'aménagement du barrage d'Adjarala», a répondu le commissaire du gouvernement aux députés en décembre dernier. En clair, le Togo peine à boucler sa contrepartie au financement. Après avoir arraché 36 milliards

de francs Cfa (61 millions de dollars) auprès de l'Eximbank de Chine pour la contribution togolaise au projet. Une annonce faite lors du dernier voyage de Faure Gnassingbé en Chine. Entretemps, un acte est venu embrouiller tout le monde : le préfet du département du Couffo, Christophe H. Mgbédji et son homologue togolais du Moyen-Mono, Colonel Dana Nadjindo Djato, ont implanté les drapeaux des trois pays sur le site d'aménagement du barrage hydroélectrique d'Adjarala, en présence du représentant de la Chine. L'acte, finalement, ne veut pas dire que les travaux peuvent commencer et se dérouler sans arrêt. L'argent fait défaut.

En novembre 2016, le gouvernement béninois a annoncé avoir bénéficié d'un prêt à taux préférentiel de 150,067 milliards de francs Cfa auprès d'Eximbank de Chine en vue du financement béninois pour le projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala. Sur un coût global de construction estimé à 300,135 milliards de francs Cfa, imputé pour moitié à chaque pays.

En rappel, le projet doit permettre aux deux États de disposer d'une capacité énergétique supplémentaire de 147 mégawatts, avec une production annuelle moyenne de 461 GWh et une production halieutique évaluée à 800 tonnes par an ainsi que l'irrigation de près de 40.000 hectares de terres au Bénin et au Togo. Les travaux devraient être réalisés par l'entreprise chinoise Sinohydro, sur une période d'environ quatre ans. Situé à 97 km en aval de celui de Nangbéto, le barrage d'Adjarala sera aussi construit sur le fleuve Mono. Il créera une retenue de 680 millions de m³, juste en amont des chutes naturelles d'Adjarala. Le bassin versant a une superficie de 20.600 km², le débit moyen annuel du fleuve est de 115,2 m³ par seconde à Adjarala.

Pour garantir son respect des conditions de convergence au sein de l'UEMOA

Décentralisation et gouvernance locale au Togo

Le programme de gouvernemental reçoit l'appui financier de l'UE et de l'Allemagne

Jean AFOLABI

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpepsi, et les ambassadeurs de l'Union européenne (UE), Nicolás Berlanga Martínez, et de l'Allemagne, Christoph Sanders, ont lancé hier lundi à Lomé le programme de décentralisation et de gouvernance locale, attendue pour contribuer à améliorer la gouvernance locale et l'accès des citoyens aux services municipaux. Dotée de 14 million d'euros de l'UE et 5 million d'euros de la coopération allemande (environ 12,35 milliards de francs Cfa en total), cette action conjointe s'étalera sur la période 2017-2021, souligne un communiqué de presse. L'appui apporté par la coopération allemande et l'Union européenne contribuera à renforcer les capacités du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales (MATDCL) pour la mise en œuvre du processus de décentralisation. Il permettra également au gouvernement togolais de cibler et de couvrir avec plus de précision les besoins financiers des collectivités locales et améliorer le suivi réalisé par les pouvoirs déconcentrés.

La prestation de services, la transparence et la reddition des comptes seront renforcées dans les cinq (5) chefs-lieux de région (Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara

et Dapaong) ainsi que dans huit (8) autres villes secondaires. Une attention particulière sera consacrée à l'État civil afin d'accélérer et moderniser la délivrance des actes d'état civil et d'actes administratifs, précise le communiqué.

D'après l'Union européenne, le processus de décentralisation au Togo connaît un certain renouveau depuis l'adoption par le Gouvernement, en mars 2016, de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales, proposée par le comité technique mis sur pied à cet effet ainsi que l'adoption le 23 juin 2017 de la loi portant création des communes. Les partenaires au développement, dont l'Allemagne et l'Union européenne, accompagnent ce processus. Ils ont réaffirmé, lors de l'atelier national sur la décentralisation, tenu en décembre 2016, leur ferme volonté à travailler avec le gouvernement togolais pour relever les défis liés non seulement à la mise en œuvre de la feuille de route de la décentralisation, mais aussi ceux liés à la mise en place prochaine des élections locales.

Depuis 2013, la coopération allemande appuie le gouvernement togolais pour l'amélioration des conditions cadres pour l'élaboration et l'implémentation du processus de décentralisation aux niveaux national et local à travers le programme «Bonne Gouvernance et Décentralisation» mis en œuvre par la GlZ. Ainsi,

dans les deux premières phases du programme, des progrès considérables ont été réalisés dans les trois zones d'intervention : Tsévié, Kpalimé et Sokodé, notamment dans les domaines de la planification locale du développement, la mobilisation et la gestion des recettes locales, l'organisation et la gestion des services municipaux, la transparence, la responsabilité de la gestion et de la participation des citoyen(ne)s aux processus locaux de prise de décisions.

L'appui au niveau national se matérialise par un accompagnement du MATDCL pour une mise en œuvre efficace de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales et un accompagnement de l'École Nationale d'Administration pour la définition des standards et l'élaboration de plusieurs modules de formation dans le domaine de la décentralisation. Sur la base de ces résultats, il est apparu important de renforcer et d'approfondir les actions déjà entreprises, puis de les étendre au reste des régions économiques du pays notamment à Atakpamé, Kara et Dapaong, précise le communiqué. Ceci se concrétise aujourd'hui par un apport financier de l'Union européenne qui contribuera à soutenir les efforts entamés par l'État togolais en partenariat avec les programmes précédents de soutien aux collectivités territoriales.

Pour garantir son respect des conditions de convergence au sein de l'UEMOA

Le Togo doit soumettre un programme pluriannuel 2018-2022

C'est l'autre décision qui ressort des discussions de la dernière réunion du Conseil des ministres de l'UEMOA, au titre de la Commission de l'Union, le 30 juin 2017. Le Conseil a ainsi examiné le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale au titre du premier semestre de l'année 2017. Il s'est félicité de la résilience des économies des États membres de l'Union avec un taux de croissance demeuré soutenu. Malgré cette performance, les déficits budgétaires augmentent, induisant une progression du taux d'endettement dans la plupart des États membres. Face à cette situation, le Conseil des ministres a invité les États membres à poursuivre les efforts pour préserver la viabilité de la dette. Les ministres ont également encouragé les États membres à prendre les dispositions utiles pour maîtriser l'évolution des dépenses publiques et améliorer le recouvrement fiscal afin de garantir le respect des conditions de convergence à l'horizon 2019, conformément aux dispositions du Pacte de convergence. Dans ce sens, au même moment qu'il adoptait la Décision relative au programme pluriannuel de convergence du Bénin au titre de la période 2017-2021, le Conseil a demandé au Togo de soumettre un programme pluriannuel 2018-2022 garantissant les conditions de convergence.

Comme ses voisins de l'Union, le Togo est à la peine. Au point d'inscrire encore son budget de l'État, exercice 2017, dans la pour-



Sani Yaya, Ministre de l'Économie et des Finances

suite des réformes engagées au sein de l'UEMOA pour conforter les économies à l'échelle communautaire. Selon l'exposé des motifs du budget 2017, les performances du pays en matière de convergence sur deux ans se présentent comme suit : critères de premier rang / le solde budgétaire dans compris rapporté au PIB est de -6,3% en 2015 contre -3,4% en 2014 ; cette détérioration du solde s'explique par la hausse plus que proportionnelle des dépenses totales et prêts nets (+25,6%) par rapport à la hausse des recettes totales (+12,8%). Le ratio «dépenses totales et prêts nets rapportées au PIB» passe de 28,3% en 2014 à 35,2% en 2015 alors que celui des «recettes totales rapportées au PIB» est de 25,9% en 2015 contre 24,9% en 2014 ; ce non-respect résulte du fait que le pays s'est lancé dans le financement des grands travaux de développement. Le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (taux d'inflation

moyen) est de 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014. En ce qui concerne le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, le taux d'endettement est de 75,4% en 2015 contre 67,0% en 2014 ; cette évolution s'explique par la prise en compte du montant des préfinancements et la dette des sociétés d'État. Critères de deuxième rang / Le ratio Masse salariale sur recettes fiscales passe de 31,3% en 2014 à 33,2% en 2015 ; ce résultat est imputable à la forte croissance des recettes fiscales. Quant au taux de pression fiscale, il s'est établi à 21,0% en 2015 contre 20,7% en 2014.

Au total, le Togo a respecté un critère de premier rang et les deux critères de second rang en 2015. Le critère clé, solde budgétaire dans compris rapporté au PIB, n'a pas été respecté à cause notamment de l'augmentation des dépenses plus forte que celle des recettes.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (phase 2) L'impact de la surcharge sur les infrastructures routières au Togo étudié en mars 2018

Jean AFOLABI

Le gouvernement togolais a reçu un financement de la Banque africaine de développement afin de couvrir le coût du projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (phase 2) et de protection côtière, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces dons et prêt pour financer le contrat de l'étude d'impact de la surcharge sur les infrastructures routières. Les services prévus comprennent l'étude du trafic sur les axes routiers internationaux du Togo et au niveau des plateformes générant plus de 200 000 tonnes de marchandises, le niveau de chargement par rapport au règlement 14 de l'UEMOA et l'impact de la surcharge sur les infrastructures routières. La période de réalisation des dites prestations vont courir à partir de mars 2018 pour une durée de six mois.

A travers la Direction générale des travaux publics, le ministère des Infrastructures et des transports invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir ces services. Il faudra produire les informations sur sa capacité et son expérience démontrant qu'on est qualifié pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions com-

parables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les habitués savent les informations et/ou documents juridique, financier et administratif à fournir. Sans tentative de fraudes. Les expressions d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 17 août 2017 à 8 heures 15 minutes (TU) et porter expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour les services de consultants relatifs à l'étude de l'impact de la surcharge sur les infrastructures routières».

Parallèlement, et dans le même délai qui court jusqu'au 17 août, il est recherché un consultant pour des études de la mise en place d'un système d'alerte précoce (programme de suivi de l'environnement marin et côtier). Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation d'un diagnostic afin de capitaliser l'ensemble des informations disponibles et d'identifier les rôles et responsabilités des acteurs ; l'animation d'une démarche partenariale pour le dimensionnement de l'observatoire/système d'alerte précoce multirisque ; l'élaboration d'un document de cadrage technique et institutionnel décrivant précisément l'organisation et le fonctionnement de l'observatoire/système d'alerte ; l'identification des équipements

adaptés, de l'instrumentation y compris les spécifications techniques et le renforcement des capacités des acteurs (frais d'investissement) ; l'évaluation des coûts d'investissement (équipements, instruments, renforcement de capacités) et des coûts annuels de fonctionnement de l'observatoire/système d'alerte, lié à l'entretien des équipements/instruments de mesure et au salaire des personnes en charge du suivi du trait de côte et du système d'alerte (frais de fonctionnement) ; l'élaboration d'un programme de suivi de l'environnement marin et côtier assorti des coûts de mise en œuvre. La durée de cette mission est aussi estimée à six mois calendaires et débute à la date de réception de l'ordre de service de démarrage des études. La période prévisionnelle d'exécution de la mission est de février à août 2018.

Enfin, le projet de réhabilitation de la route Lomé-Cotonou (phase 2) et de protection côtière prévoit de faire une étude d'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du littoral résilient aux risques climatiques. La durée de la mission est estimée à dix mois calendaires ; elle débute à la date de réception de l'ordre de service de démarrage des études. La période prévisionnelle d'exécution de la mission est de février à décembre 2018.

Grâce au projet Environnement Numérique de Travail (ENT) Des enseignants passent la certification «CERTICE Scol»

Une vingtaine d'enseignants de différents lycées scientifiques et lycées d'enseignements techniques et professionnels du Togo ont pris part à l'examen de Certification Niveau 1 du Mooc CERTICE Scol au Campus Numérique Francophone à l'Université de Lomé. Proposé par l'Agence Universitaire de la Francophonie, en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, l'UNESCO et le RIFEFF, CERTICE Scol (Certification des compétences TICE en milieu scolaire) vise à former puis à certifier les enseignants dans les pays francophones en développement, aux usages des Technologies de l'Information et de la Communication en Education, d'après les explications du ministère des Postes et de l'Economie numérique.

Au total vingt cinq enseignants venus de quatre régions du Togo ont participé au premier niveau de la certification qui fournit aux enseignants des connaissances sur les politiques TIC dans l'éducation (TICE), les éléments de base en programme et évaluation, les outils nécessaires en TIC et la culture numérique pour la formation professionnelle des enseignants. Elle leur montre également comment intégrer les technologies au sein de la pédagogie et administrer une classe standard avec les TICE. Grâce à CERTICE Scol, ces enseignants togolais ont désormais les fondamentaux pour mieux partager la connaissance avec leurs apprenants à l'ère du numérique.

La participation des enseignants au Mooc a été rendue possible grâce au projet Environnement Numérique de Travail (ENT) porté conjointement par le ministère des Postes et de l'Economie numérique,



le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de la formation professionnelle et le ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle. En effet, conscient des différents problèmes (adéquation de la formation à l'emploi, insuffisance de manuels et matériels didactiques essentiels pour les élèves et les enseignants, mauvaises conditions d'apprentissage ou encore la mauvaise circulation des informations entre les différentes structures en charge de l'éducation) qui minent le système éducatif togolais, le ministère a initié depuis Mars 2014 le projet ENT. Ce projet a pour objectif l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans le système éducatif afin de permettre aux apprenants ainsi qu'à tous les acteurs du système éducatif de tirer meilleur profit des avancées technologiques.

La phase pilote du projet a permis de déployer l'ENT dans 4 lycées à savoir : le lycée d'enseignement technique et professionnel d'Aného-Glidji, le lycée d'enseignement technique et professionnel de Sokodé, le lycée scientifique de Kara et le lycée scientifique de Lomé. Dans ces lycées, 2

500 élèves et 210 enseignants et personnels administratifs formés utilisent quotidiennement les outils (un réseau informatique-filaire et Wifi connecté à Internet, des services de gestion de la vie scolaire, un «pôle ressources» comprenant des espaces de travail pour les enseignants, des espaces de travaux personnels pour les élèves, des salles multimédias et des ordinateurs portables) mis à leur disposition. À la rentrée en septembre 2017, six nouveaux lycées techniques (Adidogomé-Lomé, Attiégo, Atakpamé, Kantè, Mango et le Collège technique Herman Gmeiner de Kara) seront touchés par le projet soient 12 500 élèves et 1 240 personnes du corps enseignant bénéficiaires.

À l'instar de l'ENT, le ministère des Postes et de l'économie numérique dit travailler sur plusieurs autres projets d'intégration des TIC dans l'éducation dont le projet Wifi Campus qui vise à équiper les Campus Universitaires d'une connexion internet haut débit. Ces différents projets s'inscrivent dans l'ambition du ministère de faire des TIC un pilier central de l'enseignement au Togo afin d'adapter la formation aux besoins économiques et sociaux.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Des prêts à plus de 61 milliards la troisième semaine de juillet au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 11 au 17 juillet 2017, des prêts à hauteur de 61,500 milliards, et des emprunts à 11,500 milliards. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 265,600 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 37,500 milliards, et à trois mois pour 20,000 milliards. A une semaine, le taux moyen pondéré est fixé à 3,98%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 3,00% et 6,00%. A trois mois, les trois taux respectivement à 5,42%, 5,00% et 6,50%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire enregistrent 67,100 milliards, dont 11,500 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,40%, 5,00% et 6,10%. Ils sont suivis par ceux du Togo (61,500 milliards) et du Burkina Faso avec 47,000 milliards. Le Sénégal enregistre 40,300 milliards, suivi du Bénin avec 24,000 milliards, du Mali avec 23,000 milliards et du Niger avec 2,700 milliards. La Guinée-Bissau n'a enregistré ni prêts ni emprunts.

En termes d'emprunts, la Côte d'Ivoire enregistre 72,400 milliards, suivie du Sénégal avec 60,000 milliards, dont 5,000 milliards à un jour. Aux taux respectifs et identiques de 2,50%. Le Niger fait 51,700 milliards, et le Mali 34,000 milliards, dont 5,000 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,42%, 5,00% et 6,50%. Les Burkina Faso, le Bénin et le Togo enregistrent respectivement 20,000 milliards, 16,000 milliards et 11,500 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré en avril 2017 une baisse du volume des transactions et des taux d'intérêt par rapport à mars 2017. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 264,0 milliards en avril 2017 contre 310,8 milliards en mars 2017, soit une baisse de 14,3%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,85% contre une réalisation de 5,23% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations s'est contracté de 3,8% pour s'établir à 190,2 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,65%, contre une réalisation de 5,17% le mois précédent.

Ecobank s'est distinguée dans deux catégories, lors de la remise des Prix Euromoney 2017 pour l'Excellence. La principale banque panafricaine a reçu le prix de la Meilleure Banque numérique en Afrique et celui de la Meilleure Banque au Ghana lors d'une cérémonie organisée au London Tower, le jeudi 6 juillet. Le directeur général du Groupe Ecobank, Ade Ayeyemi cité par un communiqué de presse, a déclaré : "La technologie numérique nous offre l'opportunité d'injecter financièrement quelques millions de dollars de plus dans les systèmes financiers formels et donc d'améliorer des vies en Afrique, de sorte que c'est pour nous une grande fierté d'être ainsi reconnu".

Lors d'une cérémonie organisée au London Tower Ecobank doublement récompensé pour son programme numérique et le succès de sa filiale du Ghana

Patrick Akinwuntan, directeur exécutif Groupe, pour le pôle Consumer bank a affirmé que : "le fait que l'on puisse ouvrir son compte Ecobank Xpress instantanément et effectuer des transferts et des paiements de factures à travers l'Afrique par le biais de son appli mobile est ce qui rend notre offre unique. Ce prix confirme que nous rendons les transactions bancaires plus faciles et plus accessibles mais également moins onéreux, aujourd'hui plus qu'avant, sur ce continent". Dan Sackey, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest Anglophone du Groupe Ecobank

et directeur général de Ecobank Ghana, était heureux d'observer que Ecobank Ghana gagnait ce prix pour la troisième année consécutive, souligne le communiqué.



Siège du groupe Ecobank à Lomé

et directeur général de Ecobank Ghana, était heureux d'observer que Ecobank Ghana gagnait ce prix pour la troisième année consécutive, souligne le communiqué.

FOOTBALL - CHAN 2018

Malgré la défaite, le Togo pense au second tour

A l'instar du Sénégal, du Mali et de la Guinée, les cadors du continent ont validé le week-end leur billet pour le dernier tour des éliminatoires du CHAN 2018, l'équivalent de la CAN pour les joueurs locaux. Les Comores malgré leur défaite et le Bénin aux tirs au but, ont également franchi l'obstacle. Mais les Eperviers comptent sur la CAF pour revenir dans la course.

Hervé A.

Les éliminatoires du CHAN Kenya 2018, l'équivalent de la CAN pour les joueurs locaux, étaient au programme le week-end dans les zones Ouest, Centre-Est et Sud. Le Sénégal sans trembler, le Mali au finish ou encore la Guinée, victorieuse 7-0 de la Guinée Bissau, en ont profité pour valider leur billet pour le dernier tour des qualifications.

Malgré leur défaite, ça passe aussi pour les Comores, battues 1-0 au Lesotho, et la Mauritanie. Le Bénin face au Togo et la Namibie contre le Zimbabwe franchissent aussi l'obstacle après avoir dû en passer par les tirs au but.

Mais particulièrement pour les Eperviers du Togo, la défaite passe mal après s'être vu refuser un tir au but qui a bien franchi la ligne par l'arbitre ghanéen William Selorm Agbovi. A la fin du temps réglementaire, le score était de parité 1-1. Sewonou Koïdo a répondu à la 71e minute au but de Aboki Gbétogon Warris.

"On a perdu sur erreur d'arbitrage. Le but est bien entré", a déclaré le coach togolais Jean Paul Abalo à l'issue de la rencontre. "Il y a une qualification, la manière n'est pas importante", répliqua Vizir Touré, le sélectionneur adjoint du Bénin.

A signaler enfin les performances individuelles de l'Ougandais Paul Mucureezi, sorti du banc à la 36e et auteur d'un quadruplé en moins de 20 minutes contre le Soudan du Sud, mais aussi du Guinéen Sékou Amadou Camara, lui aussi auteur d'un



quadruplé, sans oublier le Malien Ibrahima Koné, qui a quant à lui inscrit trois buts.

A l'issue de ces matchs, les affiches du dernier tour sont désormais connues. Un choc Sénégal-Guinée sera notamment au programme dans la zone Ouest qui verra aussi la Mauritanie défier le Mali.

Au Sud, en plus du choc Afrique du Sud-Zambie, les Comores contre la Namibie et Madagascar contre l'Angola auront une carte à jouer. A noter que le programme était déjà connu depuis plusieurs mois pour la Zone Nord et la Zone Centre qui débiteront directement par ce der-

nier tour.

Enfin, après avoir sorti le Togo, le Bénin aura quant à lui fort à faire

face au Nigeria. Mais les Ecureuils devront tout de même attendre la décision de la CAF sur la réserve formulée par les Eperviers du Togo lors de la manche aller. Les Béninois ont disputé ce match sans leurs licences en toute violation des règlements du CHAN qui disposaient que : "Pour chaque rencontre, tous les joueurs de l'équipe hôte et de l'équipe visiteuse sont tenus de présenter leur passeport et licence nationale en cours de validité".

Le programme du dernier tour des

éliminatoires (aller du 11 au 13 août, retour du 18 au 20 août) :

Nord: Egypte - Maroc, Algérie - Libye

Ouest A: Sénégal - Guinée, Mauritanie - Mali

Ouest B: Bénin - Nigeria, Niger - Côte d'Ivoire, Burkina Faso - Ghana

Centre: Guinée Equatoriale - Gabon, Congo - RD Congo, Sao Tome et Principe - Cameroun

Centre-Est: Ouganda - Rwanda, Ethiopie - Soudan ou Burundi

Sud: Madagascar - Angola, Comores - Namibie, Afrique du Sud - Zambie.

Liverpool insiste pour Naby Keita

Liverpool prend son temps sur le marché des transferts. Mais les Reds ont quand même fixé une priorité : Naby Keita. Mais Leipzig ne l'entend pas du tout de cette oreille.

L'année passée en Bundesliga, le RB Leipzig a été une véritable révélation tout comme certains de ses joueurs comme Timo Werner ou encore Emil Forsberg, l'international suédois. Mais ce n'est pas tout. Au milieu de terrain, un joueur a absolument illuminé le championnat allemand et devrait aussi illuminer les pelouses continentales l'année prochaine en Ligue des Champions. Ce joueur ? C'est Naby Keita, l'international guinéen. Mais sous quelles couleurs jouera-t-il la C1 ?

Pour le moment, son club refuse absolument de le céder malgré les approches des plus grands clubs européens comme l'Inter Milan ou encore Liverpool. Justement, les Reds ne lâchent absolument rien pour le solide milieu de terrain de 22 ans, sous contrat encore avec le RBL jusqu'en 2020. Selon Skysports, le club coaché par Jürgen Klopp avait été refoulé par deux fois déjà tandis que le joueur lui voulait s'en aller et rejoindre le technicien allemand outre-Manche.

À en croire le média anglais, Liverpool a envoyé une troisième offre aux dirigeants de la formation allemande, qui n'a pas besoin de vendre, pour Naby Keita. Une nouvelle offre encore une fois repoussée par les dirigeants du dernier deuxième du championnat allemand. Il reste maintenant à connaître l'état d'esprit du joueur et s'il peut faire fléchir ses dirigeants. Sinon, Liverpool devrait changer d'option pour muscler son milieu de terrain.

Froome entre dans le club des quatre

Chris Froome (Sky) a remporté son quatrième Tour de France et n'est plus qu'à une unité du record. Uran et Bardet complètent le podium au général.

Le Britannique Chris Froome (Sky) a donc remporté pour la quatrième fois le Tour de France, dimanche, à Paris, après la 21e étape gagnée sur les Champs-Élysées par le Néerlandais Dylan Groenewegen (Lotto NL). Froome, qui n'est plus qu'à une victoire du record, a devancé au classement final le Colombien Rigoberto Uran et le Français Romain Bardet. Il s'est imposé pour la quatrième fois en cinq éditions. Depuis 2013, il n'a perdu qu'une seule fois dans le Tour (abandon sur chute en 2014).

Cette année, l'Anglais, né au Kenya voici 32 ans, n'a gagné aucune étape, pour la première fois depuis sa prise de pouvoir. Sa marge (54 secondes) sur le deuxième est également la plus étroite de ses quatre victoires. Mais Froome s'est montré supérieur à ses rivaux dans les deux contre-la-montre au programme. Avec l'appui de son équipe, la plus puissante du peloton, Froome a contrôlé ses adversaires en montagne en ne faiblissant qu'une seule fois, le 13 juillet, à l'arrivée en haut de l'altiprot de Peyragudes dans les Pyrénées.

Cette 104e édition a souri aussi à l'équipe Sunweb qui a décroché deux maillots distinctifs : les pois rouges du meilleur grimpeur pour Warren Barguil qui est devenu le chouchou du public français après ses deux victoires d'étape, et le vert pour l'Australien Michael Matthews, qui a pris la suite au palmarès du champion du monde, le Slovaque Peter Sagan, exclu de la course dès le quatrième jour (sprint dangereux).

Michael Phelps vs le roi des mers

Michael Phelps, le meilleur nageur de l'histoire a relevé dimanche un défi bien particulier. Invité par la chaîne de télévision américaine Discovery Channel, ce dernier a perdu son duel de vitesse face à un requin blanc.

Le nageur aux 23 titres olympiques s'est incliné pour seulement 2 secondes face au roi des mers. Le fonctionnement était très simple et le dernier vainqueur des Jeux de Rio n'avait absolument rien à craindre.

En effet, il n'a pas nagé aux côtés du requin, pour la plus grande déception de nombreux spectateurs de l'émission diffusée dimanche soir. "Phelps contre le requin, duel pour la suprématie de l'océan".

Equipé d'une monopalmes afin d'augmenter sa vitesse (9,5 km), Michael Phelps et ce requin blanc ont nagé la même distance. Le requin blanc avait été filmé au large des côtes de l'Afrique du Sud il y a quelques mois.

Par le biais d'effets spéciaux le montrant tout près de l'animal ainsi que d'une ligne de séparation avec des bouées les deux "nageurs" se sont affrontés virtuellement. Quelques heures avant le show, l'homme avait vendu la mèche en rassurant ses fans qu'il n'était pas dans l'eau au même moment que la bête : "Nous n'étions pas dans l'eau au même moment, je pense que c'est la question que tout le monde se posait, j'étais en sécurité, ce qui était ma priorité N°1".

TRANSFERT

Djené Dakonam débarque à Getafe

Le défenseur international togolais Djené Dakonam quitte Saint-Trond pour Getafe, où il s'est engagé pour une durée de quatre ans.

Retour en Espagne pour Djené Dakonam. Passé par Alcorcon, le défenseur international togolais quitte Saint-Trond pour Getafe, promu en Liga. Âgé de 25 ans, l'ancien de Cotton Sport de Garoua, capable de jouer dans l'axe ou sur le côté droit, a signé un contrat de quatre ans en faveur du club de la banlieue de Madrid.

La modeste équipe de Getafe CF évoluera la saison prochaine en première division. Relégué en deuxième division la saison passée, Getafe retrouve la Liga pour cette saison 2017-2018 via les play offs.

L'OM a discuté avec le Celtic pour Dembélé !

L'OM était en Écosse, à Glasgow, samedi pour affronter les Rangers en dernier match de préparation. Mais ils n'ont pas juste joué au football selon Skysports, ils ont discuté avec le Celtic, l'autre formation de



Glasgow, pour Moussa Dembélé.

Courtisé par le passé par Chelsea notamment, l'attaquant pourrait être libéré de son contrat contre une somme de 20 millions de livres (soit un peu plus de 22 millions d'euros). Toutefois, le média britannique précise que Brendan Rodgers, l'entraîneur du Celtic n'est pas prêt à s'en séparer avant les rencontres qualificatives à la Ligue des Champions qui se déroulent en août.

Il semble y avoir une belle opportunité pour l'OM. L'occasion de ravir les foules, car nul doute que les fanatiques qui se massent au vélodrome se lèveront pour le natif de Pontoise qui représente l'avenir.

Benjamin Mendy rejoint Manchester City !

Coup double pour Manchester City ! Après Bernardo Silva, le club

anglais enregistre la venue d'un autre titulaire de l'AS Monaco. Cette fois, c'est Benjamin Mendy qui traverse la Manche.

Manchester City a décidé de prendre le taureau par les cornes dans ce mercato estival ! Et avec quelles emplettes ! Après Kyle Walker, Danilo, Ederson et Bernardo Silva, la formation entraînée par Pep Guardiola avait déjà déboursé plus de 150 M€ !

Afrique de l'Ouest/Apatridie

Au moins 1 million d'enfants concernés

Etonam Sossou

Selon les statistiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, l'apatridie affecte plus de 10 millions de personnes dans le monde, dont 5 millions d'enfants. En Afrique de l'Ouest, on dénombre un million de cas. Conséquences : pas d'accès à l'école ni aux soins, impossibilité de bénéficier d'une protection sociale et juridique, d'ouvrir un compte bancaire ou encore d'accéder à la propriété, sans parler des voyages souvent impossibles. Voilà quelques unes des situations que vivent, au quotidien, ces personnes apatrides. Aux yeux de l'Etat, elles n'existent pas, donc elles n'ont aucun droit. Une situation regrettable et déplorable à laquelle il faut se hâter de mettre fin. Pour cela, il convient d'identifier d'une manière claire les causes de ce fléau, qui sont tant structurelles que conjoncturelles.

Les causes structurelles s'entendent des dispositions légales pouvant aboutir à la négation de la nationalité d'un individu. Il faut comprendre que nombreuses sont les lois sur la nationalité qui ne sont pas totalement conformes aux textes internationaux telle la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Des Etats tels le Niger et le Sénégal pratiquent encore le double jus solis, une règle selon laquelle un enfant né sur le territoire

d'un Etat ne peut acquérir la nationalité de cet Etat que si ses parents sont eux-mêmes nés sur le territoire du même Etat. Dans d'autres comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Togo, les enfants abandonnés deviennent apatrides, faute de lois leur permettant d'obtenir des papiers. Plus problématique, l'existence de discriminations basées sur le genre en matière de transmission de la nationalité participe à la progression du phénomène. Que ce soit en Guinée, au Mali ou encore au Niger, la législation sur le mariage comporte des restrictions sur la transmission de la nationalité de la femme ; de sorte que celle-ci ne peut transmettre sa nationalité à son époux. Il faut voir le cas du Bénin où la mère, même en cas de naissance sur le territoire national, ne peut transmettre sa nationalité à ses enfants. Toutes ces défaillances normatives, à n'en point douter, portent en elles des germes d'apatridie.

On sait par ailleurs, que l'état civil en Afrique connaît de véritables difficultés. Légions sont en effet les cas de naissances non-enregistrés. En Afrique subsaharienne par exemple, plus d'un enfant sur deux n'a pas d'identité. L'explication tient en ceci que du fait de leur analphabétisme, certains parents ne se rendent pas parfois compte de l'importance d'un acte de naissance

et s'abstiennent de faire enregistrer les naissances. Le manque de sensibilisation et d'éducation des parents constitue par conséquent un obstacle sérieux à l'acquisition de la nationalité. Mais la faute n'incombe pas seulement aux parents.

En effet, les effets pervers de la mauvaise gestion des données de l'état civil est exacerbée par des causes conjoncturelles tels que les

guerres, les crises et les conflits. Au niveau de la gestion des données, l'absence d'informatisation des registres d'état civil dans la plupart des Etats africains et les conditions de conservations inadéquates du papier de ces documents peuvent conduire à leur destruction au fil du temps ou par les conflits ou crises. Aussi, le dysfonctionnement des services

publics, conséquence des guerres, conflits ou crises, tend inexorablement à amplifier le phénomène. Mais à côté de tous ces facteurs, une cause non négligeable de l'apatridie reste le déplacement durable de populations entre territoire, c'est-à-dire la migration. Régulière ou illégale, subie ou volontaire, ancienne ou récente, la migration peut conduire à

l'apatridie s'il y a rupture avec le pays d'origine. En effet, la perte ou la confiscation des documents d'identité entraînant l'impossibilité de prouver l'existence de lien juridique avec l'Etat d'origine ou la déchéance législative de nationalité en cas de résidence prolongée à l'étranger peuvent entraîner l'apatridie si ces migrants n'ont pas été naturalisés au préalable.

Projet d'appui institutionnel à l'Etat togolais (PAI II)

Plusieurs experts recherchés cette semaine pour l'évaluation

Dans le cadre de l'Evaluation du deuxième Projet d'appui institutionnel à l'Etat togolais (PAI II), les cabinets internationaux WYG International et EuroPlus Consulting & Management bouclent ce mardi le recrutement d'un Chef d'équipe, d'un statisticien, et d'un gestionnaire de finance publique... L'évaluation, expliquent ces deux cabinets, a pour principaux objectifs de présenter aux services de coopération extérieure concernés de l'Union européenne, au gouvernement partenaire et, le cas échéant, au grand public chacun en ce qui le concerne.

Outre la conduite de l'équipe, le Chef d'équipe sera chargé de l'évaluation du Volet 4 «Appui à la CACN» et l'évaluation globale de l'ensemble

des volets sur la base des évaluations réalisées par les experts pour chacun des volets du PAI II. Sa mission sera exécutée sur 15 jours travaillés. L'expert en finance publique sera en charge de l'évaluation des volets 1 et 2 du PAI II pour une mission de 10 jours. Il se basera sur les rapports disponibles et les évaluations réalisées au terme des deux volets. Des aspects précis peuvent nécessiter de nouvelles évaluations auprès des acteurs du projet en complément des rapports et évaluations effectuées précédemment, selon les questions posées au démarrage de la mission.

L'expert statisticien aura en charge l'appréciation globale, en

toute indépendance, des résultats de l'intervention du PAI II, en s'attachant plus particulièrement aux résultats du projet par rapport à ses objectifs; les principaux enseignements de l'intervention et des recommandations afin d'améliorer les mesures en cours et les futures actions. Il est requis un diplôme d'ingénieur statisticien ou démographe ou diplôme d'études supérieures de deuxième cycle universitaire (master ou équivalent) dans les domaines liés à cette mission, ou expérience professionnelle équivalente. Une maîtrise parfaite exigée dans les logiciels informatiques les plus courants (traitement de texte et tableur); une ou plusieurs formations en évaluation de projets se-

ront considérées comme un atout.

Il est exigé une expérience significative dans des pays en développement en gestion de projets (formulation et mise-en-cuvre) en appui institutionnel à l'Etat, dont au moins deux missions en Afrique Subsaharienne ; la conduite d'au moins trois évaluations de projets ; la connaissance/expérience démontrée des principes et des méthodes de travail de la gestion du cycle de projet ; une connaissance avérée de procédures FED (Fonds européen de développement) et de la coopération ACP-UE.

Le début probable des missions est fixé à la première semaine de septembre.



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE





Tranche Commune Entente 2017

grattez ici et gagnez jusqu'à **500.000 FCFA**

NUL SI DÉCOUVERT

Nouveau Concept

TRANSCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec
200 f
cfa

- ✔ Gagne jusqu'à **500.000 FCFA** au grattage.
- ✔ Découvre trois fois le symbole "Avion" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de **1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA**
- ✔ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de **5.000 FCFA à 100.000 FCFA**.

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Développement à la base

Les programmes mis en œuvre dans la Kara évalués

Les 17 et 18 juillet 2017, la ministre du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé, a fait un suivi de la mise en œuvre des différents programmes du ministère dans la région de la Kara.

Etonam Sossou

Ils sont tailleurs, couturières, coiffeuses, menuisiers aluminium ou bois, brodeurs, tapisiers, soudeur... ces Volontaires d'Engagement Citoyen (VEC) qui ont reçu des kits d'insertion professionnelle le 17 juillet 2017, à Kara, font partie des 592 volontaires déployés dans les villes de Kara, Pagouda, Bassar, Kanté et Tandjoaré, dans le cadre de la phase d'extension du projet VEC, lancé le 23 septembre 2016. Pendant 4 mois ils ont effectué des travaux d'assainissement et sensibilisé les riverains pour l'adoption de comportements responsables vis-à-vis de leur milieu. La plupart de ces volontaires sont des jeunes qui ont appris un métier, mais manquent jusqu'alors de moyens pour s'installer et l'exercer, reçoit un accompagnement du gouvernement à la fin de leur contrat.

Le projet de Volontariat d'Engagement Citoyen ou des Jeunes Déscolarisés vise à promouvoir l'engagement des jeunes déscolarisés ou semi scolarisés.

reçu du matériel pour la salubrité de leur environnement. Il s'agit des tricycles, des brouettes, des râteliers... le gouvernement offre ces kits aux communautés dans le but de résoudre les problèmes d'insalubrité. La ministre en charge du développement à la base, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, a également remis aux communautés bénéficiaires, les Plans de Développement du Quartier (PAQ).

Ces actions entrent dans le cadre du Programme de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU), piloté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base qui aide les quartiers bénéficiaires à disposer de leur PAQ. Ce document leur permet de planifier les activités visant leur développement.

Un centre d'écoute et de santé des jeunes construite à Kara

La maison des jeunes de Kara a désormais un centre d'écoute et de santé des jeunes. Le bâtiment est composé de salles de soins, d'écoute et

régions du Togo, ont reçu des attestations pour avoir été capables de gérer, sans aucune intervention extérieure, leur plateforme sur les plans social, organisationnel, technique, économique et financier. «Le dispositif de suivi accompagnement des plateformes multifonctionnelles prévoit en moyenne, chaque 6 mois, une auto-évaluation par le comité de gestion avec l'assistance de l'Agence de Relais Locale (ARL) et de la Cellule de Gestion du PRADEB (CGP). Cette évaluation se fait sur la base d'un référentiel d'autonomie devant déterminer non seulement la rentabilité de la plateforme mais également la capacité des gestionnaires à assurer la gestion de la plateforme sans aucune intervention extérieure», a expliqué le Coordonnateur du PRADEB Agbossourmondé Aristide, Coordonnateur du PRADEB.

A Hélotà comme à N'Nababoun, (localité située dans le canton de Kabou, dans la préfecture de Bassar), la



Visite d'une plateforme

tallées dans la région et réparties par préfecture comme suit : Kozah (6 PTFM), Assoli (5 PTFM), Dankpen (10 PTFM), Doufelgou (6 PTFM), Kéran (10 PTFM), Binah (3 PTFM), Bassar (5 PTFM). Le coût total des équipements installés est de 292 500 000 F CFA, financés par l'Etat Togolais, la BOAD et

le PNUD avec la contribution des communautés estimée à 22 500 000 FCFA pour la construction des abris. Les PTFM sont gérées par les groupements constitués en majorité des femmes.

On dénombre au total 45 groupements gestionnaires des PTFM composés de 1101

membres répartis en 788 femmes (72%) et 313 hommes (28%). Les membres des comités de gestion de ces groupements sont formés sur la gestion technique et opérationnelle des PTFM. Ces groupements sont organisés en réseau régional des exploitants PTFM avec l'appui du PN-PTFM.



Coupure symbolique de ruban marquant l'inauguration du centre d'écoute des jeunes

A travers ce projet, le ministère en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, leur offre l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général et de leur communauté en particulier. Le projet est mis en œuvre conjointement par l'ANADEB (Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base), l'ANVT (Agence Nationale du Volontariat au Togo), le FNFI (Fonds National de la Finance Inclusive) et la Direction de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Du matériel d'assainissement remis aux communautés

23 communautés des villes de Kara, Bafilo, Kanté et Bassar, ont

de consultation, d'un hall d'attente, de 5 bureaux et d'un magasin pour un coût total de 69.921.912 FCFA. Les jeunes y seront informés et sensibilisés sur divers thèmes liés à la santé ou à l'éducation. Ils pourront également bénéficier de services tels que des conseils en planification familiale, des soins primaires ou encore des tests de dépistage.

Avec les plateformes, les communautés s'épanouissent

Les gestionnaires de 12 plateformes multifonctionnelles, ont été honorés le 17 juillet 2017, à Hélotà, dans la préfecture de la Kéran. Ces gestionnaires venus des 5

plateforme multifonctionnelle est un dispositif qui a changé la vie des populations et surtout des femmes. Elle facilite l'accès des femmes aux services énergétiques, ce qui leur permet de gagner du temps pour mener leurs activités rémunératrices et aux jeunes filles de mieux se consacrer à leurs études, créé de nouvelles Activités Génératrices de Revenus (AGR), et ses recettes permettent aux femmes d'accéder aux microcrédits.

Le ministère du développement à la base a également fait le bilan de l'installation des plateformes Multifonctionnelles (PTFM) installées dans la région de la Kara. En juin 2017, quarante-cinq (45) PTFM ont été ins-

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 447 DE LOTO KADOO DU 17 Juillet 2017

Vendredi, c'était le rendez-vous des parieurs de Loto Kadoo. Nombreux d'entre eux ont gagné divers lots à l'occasion du 448^e tirage hebdomadaire.

Vendredi précédent, de nombreux gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME à TABLIGBO et à KEVE.

Dans la capitale cinq lots de 1.000.000 F CFA, deux lots de 1.250.000 F CFA, un lot de 1.500.000 F CFA, un gros lot de 2.500.000 FCFA et un maxi gros lot de 5.000.000 FCFA ont été gagnés auprès des opérateurs 60023, 60022, 50123, 6534, 3828, 6900, 3539, 70300, 50141 et 30228.

A TABLIGBO et à KEVE, ce sont respectivement un lot de 1.000.000 FCFA et un lot de 1.250.000 FCFA qui ont fait le parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 90225 et 8025.

Dans les autres villes du pays, de nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs, ont été enregistrés.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LOANTO et à l'intérieur dans les agences régionales

Achète à 200 F CFA ton ticket de la TCE 2017, gratte et si tu découvres trois fois un ticket tu gagnes un ticket gratuit! Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000 F CFA.

Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.

Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000 F CFA mis en jeu pour le grand tirage régional.

En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté!

BONNE CHANCE A TOUS!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°448 de LOTO KADOO du 21 Juin 2017

Numéro de base

74 85 49 03 16

LOTO Sam

Résultats du tirage N°04 de LOTO SAM du 22 Juillet 2017

Numéro de base

01 45 33 53 34

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL



HUAWEI G POWER

CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)



INFINIX HOT4

CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux



NUOVA HERO S

CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE



DOUBLE CARTE
Micro SIM

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO

MÉMOIRE INTERNE
16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB

EXTENSION MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO

MÉMOIRE INTERNE
8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015